

Enjeux de conservation
et de coopération sur
**les espèces exotiques
envahissantes** dans les collectivités
françaises d'outre-mer



D'après la Liste rouge de l'UICN des espèces menacées, les espèces exotiques envahissantes constituent la troisième menace pour la biodiversité au niveau mondial. Les plantes et les animaux exotiques envahissants pourraient même être la première cause d'extinction d'espèces dans les îles et ils représentent une menace commune dans toutes les collectivités d'outre-mer. La prévention, la sensibilisation et la lutte contre ce phénomène imposent une mobilisation à l'échelle de l'ensemble des collectivités.

Pour répondre à l'enjeu, le Comité français de l'UICN a lancé en 2005 une initiative spécifique sur les espèces exotiques envahissantes dans les collectivités françaises d'outre-mer. L'initiative associe tous les acteurs (associations, chercheurs, gestionnaires d'espaces naturels, services de l'Etat et des collectivités locales...) et mobilise plus de 100 experts et personnes ressources issues de tout l'outre-mer. Prévus dans le cadre d'un programme de travail sur 3 ans, l'initiative a commencé à identifier des priorités d'action, à analyser le cadre réglementaire pour une meilleure prévention des introductions, à renforcer la sensibilisation et à favoriser l'action sur le terrain par la mise en réseau des connaissances et des pratiques.

Portraits d'espèces exotiques envahissantes dans les collectivités d'outre-mer



Introduit à Tahiti en 1937, le Miconia forme sur l'île des couverts denses monospécifiques empêchant toute régénération des plantes indigènes en sous-bois. Près de 80 000 ha ont ainsi été envahis par cet arbuste et 40 à 70 espèces de plantes endémiques sont directement menacées de disparition. Le Miconia est également envahissant en Nouvelle-Calédonie.



L'introduction de la Mangouste en Guadeloupe et en Martinique est une cause de raréfaction de plusieurs espèces de reptiles et d'oiseaux nichant au sol ou près du sol.



Les étendues d'eau douce littorales de La Réunion sont régulièrement envahies par des plantes aquatiques envahissantes comme la Jacinthe d'eau ou la Laitue d'eau. En février 2006, le recouvrement de l'étang du Gol par ces deux plantes était de 100%.



La Fourmi électrique est l'une des principales menaces pour la biodiversité calédonienne, et une nuisance pour la population du fait de ses piqûres douloureuses. Au plan écologique, elle altère la structure et le fonctionnement des écosystèmes en éliminant la majorité des invertébrés dans les zones infestées. Elle est également envahissante en Polynésie française et à Wallis et Futuna.



Le Martin triste est l'un des oiseaux exotiques les plus communs des collectivités d'outre-mer de l'océan Indien et du Pacifique. Il a contribué à l'exclusion de plusieurs espèces d'oiseaux endémiques, notamment dans les Îles Marquises, et il représente aujourd'hui une menace importante pour des espèces comme le Monarque de Tahiti.



Introduit en 1874 sur l'île de Kerguelen, le Lapin a entraîné la diminution de la diversité des espèces végétales dans tous les habitats, par sa consommation de plantes et l'érosion du sol due au creusement des terriers. Il affecte également l'avifaune en détruisant les sites de nidification de différentes espèces de pétrels et favorise le maintien des populations de chats introduits.



Les milieux d'eau douce ne sont pas à l'abri des espèces exotiques envahissantes. Le Black bass introduit en Nouvelle-Calédonie en 1960 pour le développement de la pêche sportive est l'une des menaces majeures pour des espèces comme le poisson endémique *Galaxias neocaledonicus*.

Polynésie Française

Clipperton

Saint-Pierre & Miquelon

Saint-Martin
Saint-Barthélemy
Martinique
Guadeloupe

Guyane Française

Mayotte • Les Glorieuses
Juan de Nova • Tromelin
Bassas da India • Réunion
Europa

Amsterdam
Saint-Paul

Crozet • Kerguelen

Wallis & Futuna

Nouvelle Calédonie

Terre Adélie

Principales voies d'introduction

Les activités agricoles

- Elevage
- Aquaculture
- Foresterie
- Horticulture

Les activités de loisirs

- Tourisme
- Nouveaux animaux de compagnie
- Chasse, pêche

Les échanges commerciaux

- Eaux de ballasts
- Fret maritime et aérien

Une espèce exotique envahissante est d'abord une espèce introduite. Prévention et réglementation s'imposent !

Au total, sur les 100 espèces figurant parmi les plus envahissantes au monde, 49 sont présentes dans les collectivités d'outre-mer.



Introduit à La Martinique, en Guadeloupe et à La Réunion, l'*Acacia Saint Domingue* ou *Dichrostachys cinerea* est envahissant dans ces trois collectivités.

Tout commence par une introduction...

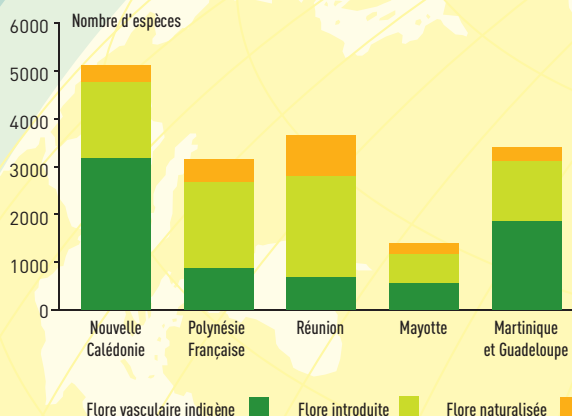
Les collectivités d'outre-mer abritent des richesses naturelles exceptionnelles. Mais de par leur caractère principalement insulaire, elles sont très vulnérables aux introductions d'espèces. Dans un contexte mondial marqué par la multiplication des déplacements et des échanges commerciaux, elles n'échappent pas à la vague des introductions, volontaires ou accidentelles, d'espèces nouvelles. Une fois installées, certaines de ces espèces peuvent se révéler envahissantes et provoquer de graves dommages écologiques, économiques et sanitaires.



Les principales voies d'introduction sont connues. Il est donc essentiel de mettre en place dans chaque collectivité une réglementation spécifique et adaptée, ainsi qu'un système de veille pour prévenir toute introduction d'espèce potentiellement envahissante.

Les espèces à risque sont :

- les espèces absentes du territoire mais connues ailleurs dans le monde comme envahissantes et susceptibles d'être introduites,
- les espèces exotiques d'ores et déjà signalées sur le territoire et connues ailleurs comme étant envahissantes.



Composition de la flore vasculaire de quelques collectivités d'outre-mer.

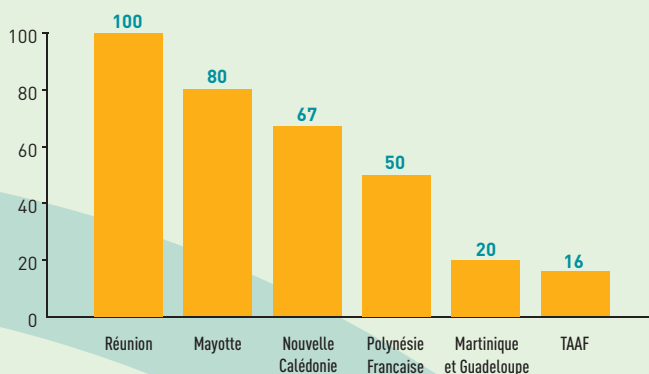
On trouve par exemple en Polynésie française et à La Réunion davantage de plantes introduites que de plantes indigènes. De la même façon, la totalité des mammifères terrestres de Polynésie française ou des TAAF sont d'origine exotique.

Des espèces nombreuses aux impacts multiples

Un grand nombre de plantes et d'animaux exotiques envahissants ont d'ores et déjà entraîné la régression ou l'extinction d'espèces indigènes par la compétition ou la prédation qu'ils exercent. En faisant disparaître des espèces locales qu'elles remplacent, les espèces envahissantes contribuent à une banalisation des espaces naturels des collectivités d'outre-mer.

Ces impacts négatifs sont d'autant plus forts que le milieu naturel subit déjà d'autres pressions comme la destruction des habitats, la pollution ou le réchauffement climatique.

Nombre estimé de plantes envahissantes majeures



Exemples de plantes aux impacts écologiques majeurs en outre-mer

- En milieu d'eau douce, la Jacinthe d'eau, envahissante à La Réunion ou en Polynésie française, peut entraîner une eutrophisation du milieu et un bouleversement global des écosystèmes aquatiques.
- Certaines graminées exotiques présentes en Nouvelle-Calédonie peuvent contribuer à augmenter l'intensité et la fréquence des feux et former après les incendies des paysages monospécifiques.
- Des légumineuses, comme l'Acacia Saint Domingue en Martinique ou en Guadeloupe, perturbent la succession naturelle et limitent la régénération d'espèces indigènes.
- Des lianes, comme la Liane papillon à La Réunion ou les passiflores dans les collectivités tropicales du Pacifique et de l'Océan Indien, sont capables de recouvrir les formations végétales et d'étouffer la végétation indigène.

Le réchauffement climatique influencera-t-il les invasions biologiques ?

Le réchauffement climatique perturbera profondément le fonctionnement des écosystèmes et réduira leur capacité à résister aux invasions.

Dans l'archipel de Kerguelen, les changements climatiques observés ont pour conséquence d'entraîner la régression des espèces autochtones, favorisant le développement sur de grandes surfaces du pissenlit, originaire des régions tempérées.



Parmi les espèces inscrites sur la Liste rouge de l'UICN, un oiseau sur deux et un amphibien sur trois présents en outre-mer sont directement menacés par des espèces envahissantes.

Impacts de quelques animaux exotiques envahissants dans les collectivités d'outre-mer

Impacts sur la régénération des plantes indigènes	Chèvre, Cerf de Java, Bœuf, Rat noir, Lapin, Mouton, Cochon
Impacts sur les oiseaux indigènes par prédation	Chat, Chien, Rat noir, Rat du Pacifique, Cochon, Busard de Gould, Grand-duc de Virginie
Impacts sur les oiseaux indigènes par compétition	Bulbul Orphée, Bulbul à ventre rouge, Martin triste
Impacts sur les peuplements de poissons par prédation et compétition	Tilapia du Mozambique, Black bass
Contribution à la dissémination de plantes envahissantes	Chèvre, Cerf de Java, Bœuf, Bulbul Orphée, Bulbul à ventre rouge, Martin triste, Souris domestique
Impacts sur les communautés d'invertébrés par prédation ou compétition	Fourmi électrique, <i>Oopterus soledadinus</i> (coléoptère), Escargot carnivore américain (euglandine)

Renforcer la mobilisation contre les espèces exotiques envahissantes

Dans toutes les collectivités d'outre-mer, des acteurs se mobilisent pour mettre en place des outils de diagnostic, des méthodes de contrôle et des actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes. Mais dans bien des cas, les espèces exotiques sont déclarées envahissantes trop tard pour pouvoir être contrôlées ou éradiquées rapidement et efficacement à moindre coût.

Plusieurs freins sont identifiés :

- le manque de connaissances,
- l'absence de système de détection précoce et de réaction rapide,
- une coordination et une coopération limitées,
- une réglementation mal appliquée ou inappropriée,
- une sensibilisation insuffisante des différents publics.

Plus la réaction intervient tôt, plus les chances de réussites sont grandes et moins la lutte est coûteuse.

Anticipation et réactivité sont les clefs du succès.



Lutte mécanique contre le Raisin marron, l'une des pires plantes envahissantes de La Réunion. Grâce à un programme de recherche, un agent de lutte biologique, une tenthède (hyménoptère), a été identifié et proposé à l'introduction.



Lutte chimique contre l'Ajonc d'Europe, l'une des plantes les plus envahissantes dans le monde, qui menace les écosystèmes indigènes d'altitude de La Réunion.



Restauration écologique sur l'île Amsterdam avec plantation de *Phylica arborea*, la seule espèce d'arbre indigène des Terres australes. Cet arbre, déjà fortement affecté par des incendies de grande ampleur au cours des derniers siècles, voyait ses peuplements relictuels menacés par les troupeaux de bovins en liberté.

La lutte contre des invasions bien installées coûte cher. Exemples :

- 2 millions € /an pour lutter contre des plantes exotiques envahissantes sur le domaine forestier de La Réunion,
- 415 000 € pour le plan d'action contre la Fourmi électrique en Polynésie française.



Impact du Cerf de Java sur la forêt de Nouvelle-Calédonie. A gauche de la clôture, zone fréquentée par les cerfs. A droite, reprise de la végétation dans la zone sans cerf après seulement deux années.

La mise en réseau des connaissances, le renforcement de la coopération régionale au niveau de chaque zone biogéographique et la coordination des actions à l'échelle de tout l'outre-mer constituent des enjeux majeurs.

Une initiative collective à l'échelle de tout l'outre-mer

Les points forts d'une stratégie contre les invasions biologiques

- réglementation du commerce, contrôle des voies d'introduction et des points d'entrée sur le territoire, mesures de mise en quarantaine aux frontières,
- détection précoce, diagnostic du risque d'invasion, plan d'action pour une réaction rapide,
- information et sensibilisation du grand public, des professionnels et des décideurs,
- mise en réseau de l'information et développement d'outils de coordination au niveau régional et à l'échelle de l'outre-mer,
- mise en œuvre de plans de gestion.

- Dans chaque collectivité, un coordinateur et un groupe de travail spécifique réunissant experts et personnes ressource participent à un système concerté de recueil de l'information. Au total, plus de 100 experts sont mobilisés.



Première réunion des coordinateurs locaux, Paris, 2006.

- Réunis pour une première synthèse à Paris en octobre 2006, les coordinateurs locaux se retrouveront pour mettre en commun leurs résultats et dresser le bilan de l'initiative.
- Un premier état des lieux des espèces envahissantes, des programmes de recherche et des actions de lutte a été élaboré. Le volet juridique de l'initiative est en cours et aboutira à une évaluation complète du cadre réglementaire existant, ainsi qu'à des recommandations pour son amélioration.



- Grâce au protocole d'accord passé avec le groupe international de spécialistes des espèces envahissantes de l'UICN, des données provenant de tout l'outre-mer vont être mises en ligne à destination de tous les acteurs, en anglais et en français, au sein de la base mondiale de référence sur les espèces envahissantes :

www.issg.org/database/welcome

- De nombreuses données de synthèse et des informations pratiques seront également bientôt disponibles sur le site Internet du Comité français de l'UICN : www.uicn.fr

- La synthèse de l'ensemble des informations provenant de tout l'outre-mer fera l'objet d'une publication accompagnée de recommandations pour améliorer la prévention, le cadre réglementaire, les actions de lutte et la sensibilisation.

La mobilisation suscitée par l'initiative et les résultats obtenus favoriseront la mise en place d'un réseau d'alerte et d'action coordonné à l'échelle de tout l'outre-mer pour améliorer l'anticipation du phénomène et renforcer l'action sur le terrain.



Introduit en Nouvelle-Calédonie, le Cerf de Java consomme de nombreuses espèces végétales endémiques de la forêt sèche et menace d'extinction locale ou totale plusieurs espèces menacées.

Le Comité français de l'UICN est le réseau des organismes et des experts de l'Union mondiale pour la nature en France. Il a fait de l'outre-mer la priorité géographique de son action. Regroupant plus de 80 experts issus de 35 organismes publics ou privés, son Groupe de travail outre-mer est coordonné par des membres du WWF France, du CIRAD, du Conservatoire du littoral et par un chargé de mission. Pour toute information sur le programme outre-mer, contactez Florian Kirchner : florian.kirchner@uicn.fr.



Dans le cadre de ce programme, l'initiative sur les espèces exotiques envahissantes dans les collectivités françaises d'outre-mer a pour objectifs :

- de réaliser un état des lieux scientifique, technique et juridique,
- d'améliorer la diffusion de l'information par l'organisation d'un réseau d'échange et la mise en ligne des données,
- de proposer des recommandations pour une meilleure prise en compte du phénomène, l'amélioration du cadre juridique et le renforcement des moyens de lutte, de recherche et de prévention.

POUR TOUTE INFORMATION SUR L'INITIATIVE, CONTACTEZ :

Yohann Soubeyran

Chargé de projet espèces envahissantes d'outre-mer
Comité français de l'UICN
UMR PVBMT7
Chemin de l'Irat, Ligne Paradis
97410 Saint-Pierre, La Réunion
yohann.soubeyran@uicn.fr

Comité français
UICN
Union mondiale pour la nature

Comité français de l'UICN
26, Rue Geoffroy Saint-Hilaire
75005 Paris - France
Tel : 01 47 07 78 58 ; Fax : 01 47 07 71 78
e-mail : uicn@uicn.fr - site Internet : www.uicn.fr

Avec le soutien de :



Citation du document : Soubeyran Y., Kirchner F. et Moncorps S. 2007. Enjeux de conservation et de coopération sur les espèces exotiques envahissantes dans les collectivités françaises d'outre-mer. Comité français de l'UICN.

Crédits photos : T. Le Bourgeois, J.L. Chapuis, J.P. Palasi, DIREN Martinique, M. Lorenzoni, A. Nobile, O. Gargominy, S. Barret, A. Calestrémé, F. Brescia, ONF Réunion, P. Jouvintin, M. de Garine-Wichtatitsky, H. Blaffart, V. Marsaudon.

Remerciements aux coordinateurs locaux de l'initiative basés dans les collectivités d'outre-mer : Jean-Yves Meyer, Christophe Lavergne, Soudjata Radjassegarane, Anne-Claire Coarant, Fabien Barthelot, Benoît de Thoisy, Jean-Marie Flower, Claudie Pavis, Philippe Joseph, Paino Yanai, Frank Urtzberera, Pierre Jouvintin et à Jean-Louis Chapuis.

Conception graphique - Réalisation : www.maindor.com